Référente/Référent secteur voirie 15-16

https://recrutement.ampmetropole.fr/front-jobs-detail.html?id_job=7791&id_origin=0

Limite de candidature	20-11-2026
Mise à jour	13-11-2026
Référence	DGD MDIV 30279
Service	DGD MDIV - POLE VOIRIE - SERVICE GESTION PROXIMITE V...
Localisation	Marseille
Contrat	Fonctionnaire et Contractuel
Expérience	3 à 5 ans
Disponibilité	Immédiate
Formation	BEP
Statut	-
Fonction	M02 Agent d'exploitation et d'entretien de la voirie et réseaux divers
Date de fin	20-11-2026
Variables	Prime de fin d'année de 1860€ bruts versée annuellement (au prorata du temps de présence dans l'année)
Filière	Technique
Catégorie	C
Cadre d'emploi	AGENTS DE MAITRISE TERRITORIAUX
Grade	-

Contexte et définition du poste

La Métropole d'Aix-Marseille-Provence pilote des politiques publiques innovantes au service de ses habitants. Son action couvre des secteurs clés tels que la mobilité durable, la transition écologique, l'aménagement urbain, la solidarité sociale, la protection des plus vulnérables ainsi que le développement économique, culturel et numérique.

Elle est la plus vaste Métropole de France, regroupant 92 communes et un peu moins de 9000 agents engagés. Rejoignez-nous et contribuez à façonner l'avenir de notre collectivité dynamique et innovante !

Au sein du **Pôle Voirie de la DGD MOBILITE DURABLE INFRASTRUCTURE VOIRIE**, la Métropole recrute 1 **référente/référent secteur voirie** pour le **secteur 5/16 et 1-7** rattaché au **service gestion proximité voirie Nord.**

Sous l'autorité du responsable de division, le référent secteur voirie contribue à la qualité de l'espace public sur le secteur considéré, sur l'ensemble des thématiques voirie - éclairage public – arboriculture.

Vos principales missions :

- Contrôler sur le terrain, l'espace public du secteur afin d'avoir une connaissance complète.
- Participer à la programmation des GR (grosses réparations) sur son secteur.
- Commander, suivre et réceptionner les actions correctives (régie ou prestataire) voirie - éclairage (exploitation) - arboriculture.
- Piloter l'ensemble des évènements de l'espace public en assurant le suivi des actions menées pour définir un programme d'entretien.
- Gérer et suivre le process nécessitant l'ouverture de tranchées sur le domaine public (autorisation de voirie - état des lieux -suivi - réception - contrôles).
- Proposer les éventuelles réfections définitives réalisées par la Métropole AMP.
- Réaliser les petits aménagements (chiffrage – réalisation – réception) sur la base des arrêtés de la Ville de Marseille.
- Assurer la réalisation de chantiers de nuit en fonction des préconisations de la Ville de Marseille
- Programmer et piloter de petites opérations urgentes (régie et/ou prestataire).
- Réaliser des enquêtes liées au secteur (courriers, OSIS, demandes d'origine diverses).

Vous veillez à assurer la bonne tenue et la sécurité des chantiers dont vous avez la charge et à tenir quotidiennement le journal du chantier et la mise à jour du SI voirie dès sa mise en service.

Déplacements réguliers et présence sur le terrain quotidienne.

Profil recherché

Titulaire du grade d'agent de maîtrise territorial et/ou d'un CAP/BEP spécialisé en voirie (VRD, éclairage, arboriculture), vous disposez d'une expérience similaire.

Vous connaissez la réglementation relative à la gestion du Domaine Public et les techniques de construction et d'entretien de la voirie.

Vous savez calculer les métrés (linéaires, surfaces et volumes), utiliser l'outil informatique et suivre l'exécution et/ou la délégation des travaux (régie).

Vous disposez d'une formation AIPR, en sécurité chantier et balisage chantier, et êtes détenteur(trice) d'un permis B.

Rigoureux(se) et autonome, vous avez le sens de l'organisation et des responsabilités dans l'exercice de vos missions.

Vous êtes capable de vous ajuster rapidement à des situations changeantes et de travailler dans un environnement dynamique.

Vous disposez de qualités relationnelles pour échanger et collaborer avec les partenaires, les usagers et au sein d'une équipe.

Informations complémentaires

Rejoignez notre collectivité !

Plus d'informations sur le recrutement à la Métropole Aix-Marseille-Provence

Des conditions de travail attractives

- Titres restaurant d'une valeur faciale de 10,50€ (après un mois de carence)
- Participation à la mutuelle et/ou la prévoyance labellisées / aux frais de transports / au Pass métropolitain
- Accès aux prestations délivrées par M+ : la Régie Métropolitaine d'action sociale
- Cadre de travail agréable / Nombreux services disponibles à proximité : conciergerie, crèche, restaurant inter-entreprises, etc.
- Rémunération composée du traitement de base indiciaire lié au grade + prime(s) liée(s) à la fonction et à l'expérience acquise + prime de fin d'année

Collectivité conventionnée par le FIPHFP (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique)

Une prise de contact ou l'envoi de vos CV et lettre de motivation par mail ne vaut pas candidature.